Le règlement de vos adhésion et abonnement peut se faire prioritairement auprès de votre association, la SFO-CVL. Toutefois si vous le souhaitez, vous pouvez l'effectuer auprès de la FFO (bulletin dans la revue l'Orchidophile ou sur le site de la FFO : https://france-orchidees.org).

BULLETIN D'ADHÉSION année 2026

à :

Madame la trésorière
Société Française d'Orchidophilie Centre-Val de Loire (SFO-CVL)
Mme Nathalie SASSIER 5, rue de Verdun 41110 – SAINT-AIGNAN

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉRENT ET/OU L'ABONNÉ

En cas de renouvellement, numéro d'adhérent : .....

☐ ☐ M. Mme

Prénom(s) : .....

Nom : .....

Adresse

Bâtiment, résidence : ..... Lieu-dit : .....

Numéro et rue : .....

Code postal : …..... Ville : .....

Numéro de téléphone : .....Courriel : .....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉRENT ASSOCIÉ

☐ ☐ M. Mme

Prénom(s) : .....

Nom : .....

Adresse si différente de l'adhérent principal

Bâtiment, résidence : ..... Lieu-dit : .....

Numéro et rue : .....

Code postal : …..... Ville : .....

Numéro de téléphone : .....Courriel : .....

TARIFS 2026

	Tarifs **2026**	Total
Adhésion à la SFO-CVL(1)	**24,00 €**	
Adhésion tarif réduit (associé(2) et jeune(3))	12,00 €	
Abonnement à l'Orchidophile France métropolitaine (4 numéros de mars à décembre)	**35,00 €**	
Abonnement à l'Orchidophile pour le reste du monde	42,00 €	
Don à la SFO-CVL* ou à la FFO* (*rayer la mention inutile) (4)	libre	
TOTAL		

(1) pour chaque cotisation la SFO-CVL reversera à la FFO 6€/adhérent

(2) le statut d'associé est réservé aux conjoints, aux ascendants et aux descendants directs de l'adhérent principal.

(3) est considéré comme jeune tout adhérent de moins de 25 ans au 1er janvier de l'année d'adhésion. Fournir un justificatif.

(4) vous pouvez bénéficier d'un reçu fiscal pour tout don à partir de 25€. Pour les dons à la FFO, vous devez indiquer que vous souhaitez qu'ils soient dirigés vers le projet Orchisauvage. Sinon, ils seront affectés directement à l'activité scientifique ou concourant à la défense de l'environnement naturel en fonction des besoins et développements des projets.

1- **Bulletin d'adhésion et chèque à envoyer** à l'adresse suivante :
Nathalie SASSIER
SFO CVL
5, rue de Verdun
41110 – SAINT-AIGNAN

et à l'ordre de :
Société Française d'Orchidophilie Centre-Val de Loire (SFO-CVL)

2- **Bulletin d'adhésion et règlement par virement bancaire** à l'ordre de :
Société Française d'Orchidophilie Centre-Val de Loire (SFO-CVL)

IBAN : FR76 1027 8373 1500 0108 2540 109 BIC : CMCIFR2A

Dans ce cas, bulletin d'adhésion et justificatif du virement seront à transmettre à l'adresse mail :

thalie41@free.fr

NB : Pour ceux qui ne peuvent pas imprimer le bulletin d'adhésion ou le compléter ou le scanner, faire la demande du document à l'adresse mentionnée en tête du bulletin. Un exemplaire vous sera envoyé par courrier postal.

Vos données personnelles sont utilisées à des fins de gestion, de communication et de statistiques non-nominatives. Elles peuvent être partagées avec des tiers lorsque nécessaire, avec la garantie qu'elles sont alors détruites après leur utilisation. Elles peuvent être communiquées aux associations affiliées pour les besoins courants.
Nous mettons en place tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Chaque adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité. Pour faire valoir ce droit, contactez le secrétariat par email (contact@sfocvl.fr) ou par courrier au siège de la SFO-CVL et de la FFO.